



EC
AC

06510 Carros Village

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

DATE : Le 14/10/2021

Durée : 2h00

- Membres titulaires (IEN, Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)
 - DDEN : Madame MORENI excusée
 - Enseignants : Mr LEPRAT – Mme VAYSSETTE – Mme BOULLENGER – Mme GARDENQ (arrêt maladie) – Mme BURGÉ – Mme LOPEZ (arrêt maladie) – Mme AUBERT – Mme TAMAGNO – Mr PICHE-MATTONE
 - Représentantes des parents d'élèves élus : Mme GALFRE, Mme COURSANGE (excusée), Mme BROCARD (excusée), Mme FLAVIO, Mme POIRIER, Mme LARTIGUE (excusée)
 - Représentant de la collectivité : Mme POZZOLI, Mme PASSERON et Mr SERVELLA
 - Personnel ATSEM : Mme ECAUVRE et Mme DUCROS
 - Représentante du périscolaire : Mme DEMARET
 - Représentante de l'association Les Pitchouns de Fiori : Mme LESCURE (excusée)
- Mme FAMELART, Inspectrice de circonscription, ne peut être présente étant prise par d'autres obligations professionnelles.

ORDRE DU JOUR :

- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Le directeur :

Remerciements adressés aux parents qui ont assuré la préparation du matériel de vote et la tenue du dépouillement. Une seule liste s'est présentée, celle d'union libre présentée par Mme GALFRE avec 12 candidats. Sur 241 électeurs inscrits, il y a eu 151 votants soit un taux de participation record de 62,66%. Sur ces votants, 6 bulletins étaient blancs ou nuls et 145 suffrages se sont exprimés pour la liste d'union non rattachée à une association. Les six premiers candidats de cette liste ont été élus : Mme GALFRE, Mme COURSANGE, Mme BROCARD, Mme FLAVIO, Mme POIRIER, Mme LARTIGUE.

Restent six parents d'élèves qui sont donc suppléants : Mme MARDINLI, Mme REBAUDI, Mr CANGI, Mme IMBERT, Mme AURIOL et Mme PRANDI.

Les représentants étaient déjà très actifs pendant l'été sur la question de la modification des critères d'accès à la restauration scolaire.

- Organisation pédagogique pour la rentrée 2022

Effectif :

PS : 16

MS : 16

GS : 21

Total maternelle : 53 (4 inscriptions pendant l'été)

CP : 18

CE1 : 20

CE2 : 16

CM1 : 21

CM2 : 25

Total élémentaire : 101 (6 radiations pendant l'été)

Répartition pédagogique :

Classes équilibrées selon des critères de sélection : niveau, relations psychoaffectives, cohésion de groupe, autonomie, maturité, séparation de fratrie si nécessaire, parité fille/garçon.

6 élèves sont dans le champ du handicap, 2 AESH interviennent auprès de 5 d'entre eux.

PS-MS : 16 PS + 11 MS = 27 élèves

MS-GS : 5 MS + 21 GS = 26 élèves
CP-CE1 : 18 CP + 6 CE1 = 24 élèves
CE1-CE2 : 14 CE1 + 12 CE2 = 26 élèves
CE2-CM1 : 5 CE2 + 21 CM1 = 26 élèves
CM2 = 25 élèves

Enseignements apportés par Mme Vayssette Corinne en PS-MS, Mme Aubert Aurélie en MS-GS, Mme Boullenger Marine en CP-CE1, Mme Gardenq en CE1-CE2, Mme Burgé Sandra en CE2-CM1, M Leprat Frédéric en CM2 (2/3 de temps). Le tiers décharge est assuré par M Piche-Mattone le lundi + 1/3 des vendredis.

- Cadre de la crise sanitaire liée à la COVID-19

Le directeur :

En ce début d'année scolaire 2022, pour les 154 élèves de la structure avec l'obligation scolaire dès 3 ans : aucune règle de distanciation en maternelle, plus de règle de distanciation dans la cour pour les élémentaires. C'est le « socle » du protocole sanitaire.

- Règlement scolaire 2022-2023

Le directeur :

Lecture du règlement.

Modifications apportées concernant l'utilisation des mails (et du cahier de liaison en maternelle) comme moyen de communication école/maison.

Le règlement est acté et sera en vigueur pendant toute l'année scolaire 2022-2023.

Il pourra de nouveau être modifié lors d'un prochain conseil d'école (le 10.03 ou le 23/06/2023).

Représentants des parents : Aucun retour négatif de la part des parents d'élèves auprès de leurs représentants.

Le règlement est adopté.

- Information sur la réalisation des travaux dans l'école

Le directeur : Remerciements adressés à la mairie pour les petits travaux réalisés (plomberie, réglage de portail,...).

Retour sur un point de l'année précédente : La rehausse des garde-corps de la cour de récréation : la Mairie y travaille et propose des filets ou des rehausses mais il y a une contrainte des bâtiments de France. Était en attente du budget 2022.

Concernant la pose de protections pour cacher la vue sur les urinoirs, le retour Mairie est : « Refuser, ils sont de dos, cela est conforme ».

Intervention de l' élu :

Les garde-corps sont au normes. Une visite sera organisée avec les services techniques et l' élu (Mr SERVELLA).

Question des parents :

Rénovation de la cours de récréation à terminer. La zone maternelle est très dégradée. Nombreux trous et morceaux de béton.

- Projets pédagogiques de l'année 2022-2023

Parcours artistique et 100% EAC

Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 : projet mon univers en bouteille, CE2-CM1 et CM1-CM2 : projet l'endormie.

Les maternelles font un projet avec la médiathèque.

La classe de CE2-CM1 : projet FAPE

Visites à la médiathèque le 17 novembre pour les PS-MS et le 24 novembre pour les MS-GS

Nombreuses visites au CIAC, suivies d'ateliers : On commence par André Marzuk, les yeux brûlant de couleur.

Participation à Cinéalma (3 classes) en assistant à la projection de Le pharaon, le sauvage et la princesse de Michel Ocelot

Parcours citoyenneté :

Election des délégués et conseil des élèves en cours d'élaboration.

Parcours Santé :

Les projets EPS avec activités terrestres et nautiques de la PS au CM2.

Du 27 septembre 2022 au 3 février 2023 :

Tous les mardis de 14h15 à 15h15 : Lutte. CP-CE1

Tous les vendredis de 14h15 à 15h15 : Lutte. CE1-CE2

Tous les vendredis de 9h30 à 10h10 : Natation. CE2-CM1 jusqu'en décembre

Tous les vendredis de 9h30 à 10h10 : Natation. CM2 à partir du 10 janvier jusqu'au 24 mars

Du 6 février 2023 au 23 juin 2023 :

Tous les lundis de 14h15 à 16h15 : Roller. CE2-CM1

Tous les vendredis de 14h15 à 16h15 : Roller. CM2

Tous les vendredis de 9h30 à 10h10 : Natation. CE1-CE2 à partir du 31 mars

Tous les mardis de 9h30 à 10h10 : Natation. CP-CE1

Du 27 mars 2023 au 23 juin 2023 :

Tous les jeudis de 9h50 à 10h20 : Natation. MS-GS

Maternelles :

Accès aux structures au 3^{ème} trimestre : tous les mardis du 27/03/2023 au 23/06/2023 de 9h30 à 10h30 (sous réserve de bus).

Les classes transplantées :

Les CE2-CM1 ont obtenu une classe neige pour début janvier auprès du Département. Concernant le financement par la mairie, nous attendons la réponse de la réunion de la caisse des écoles (novembre).

Relation Ecole/Maison

Lien avec l'école par mail et support papier

Utilisation des mails pour communiquer.

Site Internet toujours exploité et alimenté par le directeur.

Ajustements classe de CE1-CE2 : Les représentants de parents et certaines familles ont manifesté leur inquiétude concernant leurs enfants sur les points suivants : différenciation pédagogique, devoirs et remplacement.

Le remplacement est assuré par l'Inspection et rien ne peut être envisagé au niveau de l'école.

Les devoirs écrits sont interdits.

Concernant les devoirs obligatoires (leçons, lecture...) et la différenciation, une classe de CE1-CE2 constitués de 2 niveaux eux-mêmes composés de 2 à 3 groupes de niveau, nécessite un travail d'ampleur. L'enseignante a été informée de ces diverses remarques.

- Fonctionnement des activités périscolaires (garderie/restauration scolaire)

La directrice du périscolaire présente le fonctionnement :

Matin, accueil d'environ 30 enfants d'élémentaire, 20 enfants de maternelle

Pause méridienne : 95 élémentaires, 50 Maternelle. Un self-service a été mis en place. Les enfants d'élémentaire descendent quand ils veulent à partir de 12h15. Ce service sera mis en place plus tard pour les GS.

Jardin pédagogique en route avec les GS (+ quelques élémentaires qui « encadrent »)

Question des représentants de la mairie concernant le gaspillage. Lorsqu'il y a des absents, les repas sont perdus.

Soir : jusqu'à 50 inscrits en élémentaires et 27 en maternelle.

Résultats du test d'élargissement du temps de garderie le soir entre 18h et 18h30, en cours depuis la rentrée (nous sommes une des écoles-pilotes) :

On note très peu de participation : 1 à 0 enfants présents par soir depuis la rentrée, 2 exceptionnellement (il y a 5 inscrits mater et 5 inscrits élémentaires).

Intervention RPE, concernant ce test : on note qu'il n'y a pas eu de communication de la mairie auprès des parents lors des inscriptions auprès du guichet unique.

Intervention des RPE et des enseignants concernant les limitations pour prendre en cantine les enfants dont les parents ne travaillent pas : Éventuellement, intérêt de donner une priorité aux PS qui font la sieste, pour qui un retour en classe l'après midi est compliqué.

Malgré les restrictions budgétaires municipales, on note un maintien d'une heure d'animation, une heure de surveillance lors des pauses maridiennes (les taux d'encadrement sont différents), permettant de garder une qualité d'intervention auprès de enfants. Pour maintenir cette heure d'animation, la mairie a dû rogner sur d'autres budgets.

Organisation et sécurité :

La responsable rappelle que pour tout changement de service périscolaire, il est toujours accordé à condition de prévenir le Guichet unique 48h au préalable et Mme DEMARET ensuite. Il ne faut plus passer par les enseignants.

- Association « Les Pitchouns de l'école L. Fiori »

Calendrier lu par le directeur :

Accord de principe du directeur concernant les projets liés aux traditions (récolte des olives et transhumance)

- SAMEDI 22 OCTOBRE : Fête de l'Automne dans l'Ecole avec coin photo et boites mystères réalisés par le périscolaire.
- LUNDI 7 NOVEMBRE : Distribution du matériel pour faire dessiner les enfants dans le cadre du partenariat avec le site Initiatives et des bons de commandes aux parents.
- MARDI 8 NOVEMBRE : récolte des olives si le projet est validé.
- LUNDI 14 NOVEMBRE : Distribution des Flyers de prévente de sapins (Pas de livraison de sapin d'exposition cette année et problème avec les pieds mal emboîtés réglé)
- VENDREDI 2 DECEMBRE : Distribution des sapins à partir de 16h30 dans la cour de l'Ecole.
- à PARTIR DE LA RENTREE DE NOVEMBRE : Projet chanson de Noël avec des élèves pour chanter dans une chorale professionnelle durant le Marché de Noël ; Projet déco de Noël avec Réalisation des décors de Noël qui seront vendus sur le marché de Noël Et/ou réalisation d'un fond de photo (fausse cheminée taille réelle, gros cadeaux emballés, chaussettes... pour habiller le coin photo du père Noël)

=> ces 2 projets devront être validés par le périscolaire et/ou l'équipe enseignante.

- DIMANCHE 18 DECEMBRE : Marché de Noël au village de Carros avec Stands des pitchouns (buvette/snack et déco de Noël et peut être vente de l'huile d'Olive issue de la récolte du 8/11, Stands artisanaux, Atelier Photo avec le père Noël, Atelier contes de Noël, Déambulations surprises)
- FEVRIER/MARS : carnaval, déambulation dans la ville si possible + Crêpes Party
- DEBUT AVRIL : transhumance (Estive) avec possibilité de petite randonnée pour les plus grand pour accompagner les bêtes sur quelques kilomètres (à confirmer)
- FIN MAI : Sortie scolaire avec partenariat école/association/mairie.
- DIMANCHE 16 JUIN : Vide Grenier des Pitchouns
- VENDREDI 30 JUIN : Kermesse de l'école et repas partagé

- Bilan de la comptabilité OCCE et des financements de la mairie

Le directeur : Le solde de l'année 2021-2022 est de 1540,71€ pour les comptes OCCE (compte alimenté par les dons des familles et les gains liés aux photographies scolaires). Investissements principaux : livres, jeux pour la cour, nécessaire de cuisine...

Concernant les moyens alloués à l'école par la mairie en 2022-2023, ils sont toujours de 44€/élève. Sur les 7064 €, à cela s'ajoute 200€ pour la direction et 560€ pour l'enseignant spécialisé. Investissements principalement dans l'achat de fournitures et de papier, de jeux pédagogiques et de manuels et fichiers pour les classes.

- Sécurité et protection des enfants dans et hors de l'établissement

Le directeur : Tous les exercices obligatoires ont été réalisés en ce début d'année. Nous avons testé un exercice incendie pendant les cours et 1 pendant le temps de restauration, une alerte risque majeur avec évacuation et une alerte-intrusion confinement. 1 exercice incendie sera réalisé courant 2023 de nouveau sans prévenir le personnel et les enfants.

Problèmes identifiés :

- La corne de brume n'est pas une alarme suffisamment efficace pour l'intrusion. Il faut absolument une alarme différente.
- Les issues de secours ne possèdent pas de barres anti-paniques. Si l'adulte gère un élève handicapé ou un enfant blessé en fin du groupe classe ou s'il est lui-même blessé, les élèves qui doivent ouvrir le loquet sont en difficulté même en CM. Dans l'urgence, il y a le réel danger de rester coincé.

Une fiche de travaux avait été faite. Le problème est identifié sur le diagnostic sécurité de l'établissement.

Le retour des services est que le loquet est suffisant

- il manque, en bas, un panneau indiquant le point de rassemblement.

Ajout dans le DUERP relatif au stress des ATSEM qui doivent sur leur unique ½ h de pause de la journée, prendre leur repas (préparation et nettoyage compris).

Réponse de la mairie : un réajustement est prévu bientôt qui devrait permettre aux ATSEM de choisir à nouveau de prendre ou non leur repas avec les enfants. Ceci libérerait leur pause.

Les enseignantes de maternelle remarquent une perte de cohésion et de temps de travail en équipe, à cause des nouvelles missions des ATSEM.

Remarque des représentants de parents : Les parents ont noté l'absence des atsems lors de la dernière grève. Les RPE propose la mise en place d'un 2ème dépose minute dans l'autre sens (sens de la descente le Broc-Carros au niveau du parking du proxi en face du passage piéton où le papy trafic se trouve).

Remarques des parents :

- Les problèmes de stationnement et de dépose minute aux abords de l'école : Mme Pozzoli avait proposé une réunion avec la police municipale et la métropole. Refus de la métropole qui indique que les installations sont aux normes, et que ce n'est pas celles-ci qui posent problème.

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

- Organisation et projets pédagogiques
- Règlement intérieur acté

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL : (joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)

Fait à Carros, le 14 octobre 2022

Le Président, M Leprat
du Conseil d'Ecole : M. Leprat

La Secrétaire,
de séance : Mme Boullenger